



## CERCLE DE FERMIERES SAINT-GILBERT

www.cfqstgilbert.org

*Les CFQ, des liens d'accomplissement tissés serrés*

***Fière de notre Patrimoine!***

*Le thème 2023-2024 des CFQ!*

### Prochaine réunion

Bienvenue, membres Fermières, à notre prochaine réunion mensuelle qui se tiendra :

**Mercredi, le 8 novembre 2023**

**À 19h30**

**Au Centre municipal**

Plusieurs idées d'ateliers ayant été suggérées, il ne reste qu'à convenir sur le choix des dates. Les ateliers se tiendront le samedi matin et toute personne intéressée pourra y assister. Voici les sujets retenus :

- Crochet mosaïque
- Panier confectionné de bandes de tissus tressées
- Bracelet
- Tapis tressé sur cadre
- Sous-plat tressé
- Macramé
- Peinture acrylique
- Ensemble bottillon et tuque pour bébé

**OYÉ! OYÉ!**

**OFFRE SPÉCIALE DU CERCLE**

Parmi les nouvelles membres qui adhéreront au Cercle de Fermières St-Gilbert, nous offrons un abonnement annuel gratuit. Un tirage parmi les nouvelles adhésions déterminera la gagnante de son renouvellement de carte de membre pour l'année suivante.

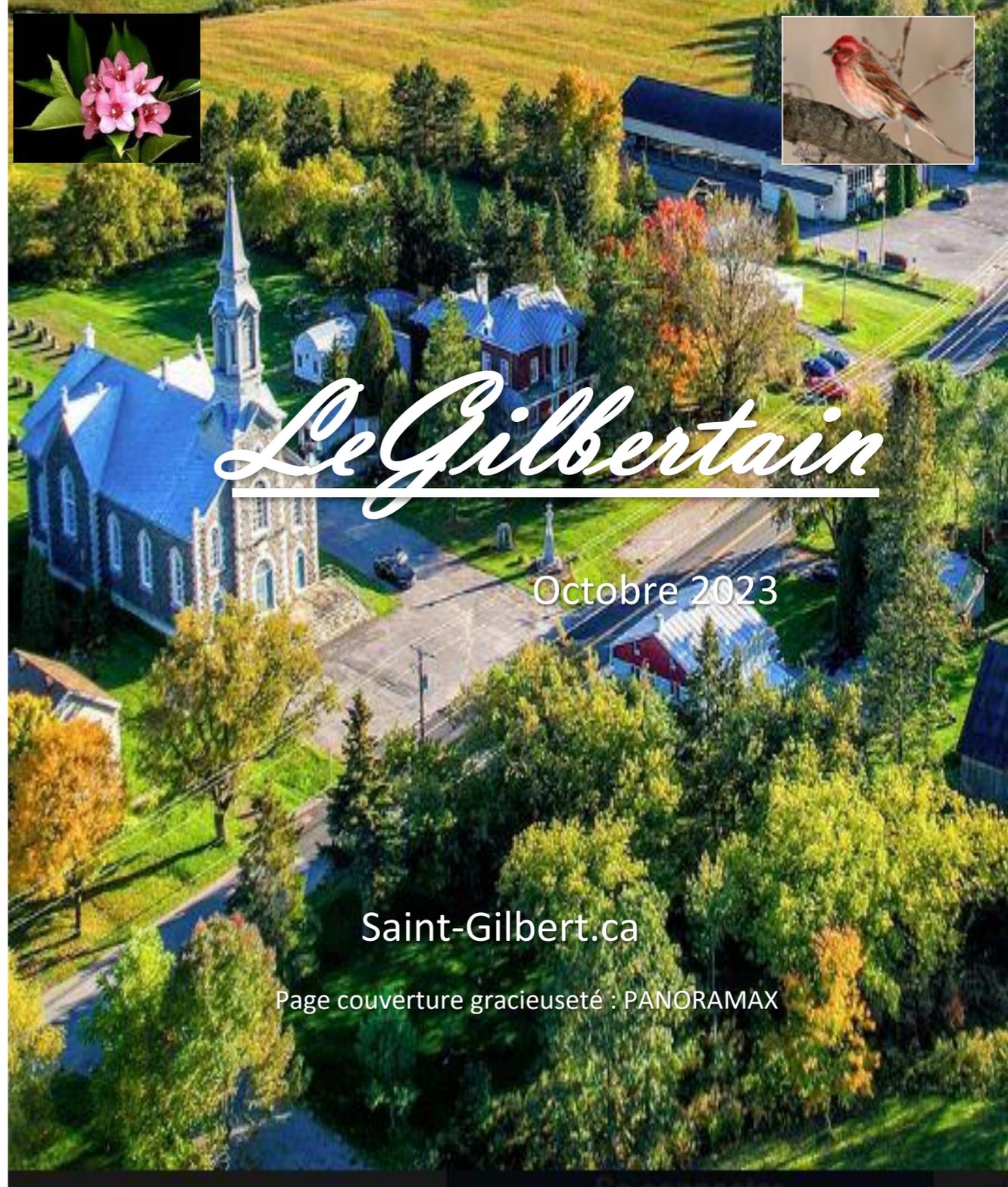
Pour toute information, n'hésitez pas à contacter Carmen Bilodeau, présidente (418 268-8948) ou Francine Trottier, secrétaire (418 268-8354).



**Au plaisir de vous revoir  
à notre rencontre de novembre!**

*Michelle Robitaille, responsable des communications*

*100 ans de savoir à partager*



# Le Gilbertain

Octobre 2023

[Saint-Gilbert.ca](http://Saint-Gilbert.ca)

Page couverture gracieuseté : PANORAMAX



# Mot du maire



Chers concitoyens,

L'Halloween approche et je vous invite tous à venir participer aux activités mises sur pied pour l'occasion par le comité des loisirs le vendredi 27 octobre qui débutera à 18h30. Profitez de cette occasion chaleureuse dans cet automne qui devient de plus en plus frisquet.

Sur un sujet plus sérieux, octobre est aussi au municipal ce que j'appellerais le début de la saison des budgets. Le conseil étudiera ce dossier dans les prochains mois pour l'adoption du budget 2024 qui est prévu le 18 décembre. Parmi les dépenses à intégrer dans ce prochain budget, je peux déjà vous souligner le nouveau contrat de 3 ans pour le déneigement accordé par résolution en octobre au plus bas et seul soumissionnaire qui est *Les entreprises Jacques Julien inc.*, au montant total de 413 910,00\$. Ce montant représente une augmentation de 84,81% sur l'ancien contrat de 3 ans qui était de 223 971,18\$. Cependant, ce contrat, tout comme l'ancien, est conjoint avec le ministère des Transports. Ce montant inclut donc aussi la partie de route du ministère des Transports et qui sera remboursée par celui-ci. De plus, le Ministère a introduit une nouveauté dans son devis de déneigement cette année en classifiant sa partie de route comme « Écoroute d'hiver ». Concrètement et simplement, cela signifie que le déneigeur utilisera moins de calcium, plus de sable et assurera un déneigement plus fréquent sur la partie de route du Ministère dès cet hiver. Cette désignation d'« Écoroute d'hiver » contribue aussi à l'augmentation du prix global même si, je le répète, cette partie de route nous sera remboursée par le ministère des Transports. Pour votre information, si vous ne le savez pas déjà, la partie de route du Ministère faisant partie du contrat est la rue Principale de l'église de Saint-Gilbert jusqu'à la rue Beauchamps à Saint-Marc-des-Carrières.

Au final, qu'est-ce que cela signifie réellement pour nous à Saint-Gilbert? Pour l'ancien contrat de 3 ans, nous avons à payer la partie non remboursée pour nos routes au montant total de 150 060,69\$. Pour le nouveau contrat de 3 ans, ce montant total non remboursé est estimé à 196 848,00\$. C'est donc une augmentation de 31,18%. Est-ce beaucoup? Bien sûr. Est-ce beaucoup comparé à ailleurs? C'est dans les plus bas. L'ancien contrat de 3 ans datait de 2020 et donc l'augmentation du prix de l'essence et de l'inflation ne faisait qu'à peine commencer. De plus, beaucoup de compagnie de déneigement ont simplement disparu dans les dernières années et cela affecte aussi le marché. Certaines municipalités ne reçoivent tout simplement aucune soumission. La triste vérité est que nous avons été chanceux de bénéficier d'un contrat de 3 ans qui datait, par chance, du début de la pandémie et qui nous a donné un prix privilégié comparé au reste du marché jusqu'en 2023. Cet avantage est fini. Une autre triste vérité est que je sais personnellement que les soumissions soumises dans d'autres municipalités atteignent régulièrement entre 60% et 80% et, dans un des pire cas, 110% d'augmentation. La palme du pire cas dont je suis au courant est une municipalité dont l'ancien contrat de déneigement de 230 000\$ se terminait cette année et s'est vu offrir une soumission de 1 200 000\$ pour le renouveler! Dans ces circonstances, 31,18% n'est vraiment pas mauvais. En fait, voici une phrase que je répète depuis presque un an au conseil : « Si nous recevons une soumission en bas de 30%, ce sera un miracle et je serais très heureux! » Donc, à 31,18%, nous sommes très proche du miracle... Comme estimation concrète pour un budget, 31,18% d'augmentation représente environ de 3¢ à 4¢ de taux de taxes par année. En conclusion, cela aurait très facilement pu être pire.

Sincèrement vôtre, Daniel Perron, maire de Saint-Gilbert.



Conseil Paroissial de Pastorale

Saint Gilbert

## Bonjour à Toutes et à Tous

Voici les Messes Célébrées à l'Église de St-Gilbert le Dimanche 22 octobre à 11H00.

Messe à intention commune :

- |                      |                         |
|----------------------|-------------------------|
| - Messe Anniversaire | Marielle Julien         |
| - Messe Anniversaire | Gérard Paquin           |
| - Jacques Loranger   | Son épouse              |
| - Claire Julien      | Annette Julien          |
| - André Gignac       | Céline & Benoît Gignac  |
| - Famille Savard     | Un membre de la famille |

## Octobre mois du Rosaire

Le mois d'octobre est déjà avancé, profitons des jours qui restent pour invoquer Notre-Dame du Rosaire. Autrefois, nous nous rendions à l'Église ou aux Croix de Chemin et nous allions réciter le chapelet chaque soir.

## L'automne

L'automne, les forêts nous font voir de belles couleurs. Un beau spectacle avec des teintes chaudes de rouge, jaune et orange avant l'hiver.

## Déjà novembre

Le mois de novembre arrive à grands pas. Une visite au cimetière serait de mise en faisant une petite prière pour ceux qui nous ont quittés. Ayons une bonne pensée pour nos chers défunts.

*Annette Julien Gignac*

# Comité des loisirs de St-Gilbert



Municipalité de Saint-Gilbert

## Résumé de la séance du 2 octobre 2023

Pour de plus amples détails, relativement aux délibérations du conseil n'hésitez pas à consulter les procès-verbaux sur le site de la municipalité : [www.saint-gilbert.ca](http://www.saint-gilbert.ca)

- Dépôt de l'état des revenus et dépenses au 30 septembre 2023 et de l'état comparatif
- Dépôt du certificat des personnes habiles à voter - règlement d'emprunt 03-2023
- Octroi de mandat au notaire retenu pour l'achat de l'immeuble désigné par les lots 4 615 357, 4 615 359 et 4 615 382 du cadastre du Québec
- Octroi du contrat de déneigement du réseau routier pour les saisons 2023 - 2026
- Octroi du contrat de déneigement du stationnement du centre municipal pour la saison hivernale 2023-2024
- Octroi du contrat de déneigement des bornes d'incendie de la municipalité pour la saison hivernale 2023-2024
- Adoption de la politique de gouvernance à l'égard des renseignements personnels de la municipalité de Saint-Gilbert et de la politique de confidentialité
- Ajout d'un travailleur autonome au contrat d'assurance de la Municipalité
- Programme d'aide à la voirie locale, volet projet particulier d'amélioration, envergure suprarégional (PAVL-PPA-ES), approbation des dépenses et confirmation de réalisation des travaux
- Programme d'aide à la voirie locale, volet projet particulier d'amélioration, circonscription électorale (PAVL-PPA-CE), approbation des dépenses et confirmation de réalisation des travaux
- Engagement et approbation du contenu numéro 5 de la programmation des travaux, programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ 2019-2023)
- Poste budgétaire à créer 2 130 410, honoraires professionnels, et appropriation de l'excédent non affecté au 31 décembre 2022 au montant de 6 200 \$
- Autorisation de dépôt d'une demande de permis pour la vente de boissons alcoolisées à la régie des alcools, des courses et des jeux

**LA DATE DU DERNIER PAIEMENT DE TAXES ÉTAIT LE 30 SEPTEMBRE. SVP, ASSUREZ-VOUS QUE VOTRE DERNIER PAIEMENT DE TAXES MUNICIPALES A ÉTÉ EFFECTUÉ.**

### Événements à venir

### Dates à retenir



## RALLYE ET DISCO COSTUMÉS HALLOWEEN POUR TOUS

(Service de bar, Prévoyez de l'argent comptant)



## CONCOURS DE DÉCORATION DE CITROUILLES POUR TOUS!



## L'ILLUMINATION DU SAPIN DE NOËL

Musique d'ambiance  
Chocolats chauds  
Cafés alcoolisés  
Service de bar



(Prévoyez de l'argent comptant)



## PARADE DU PÈRE-NOËL

Le Père-Noël passera sur la rue principale pour distribuer des cadeaux aux enfants.

Vendredi 27 Octobre 2023  
Rallye dès 18h30

Départ du centre Municipale  
Suivi de la disco machiavélique  
sous le Préau

Exposition sous le Préau  
le 27 octobre 2023

Gagneras-tu le concours d'originalité ?  
Ou le prix de participation?

Vendredi  
1er décembre 2023  
À la Salle municipale

Les gens sont invités à venir  
décorer avec leurs enfants un  
ornement de bois s à partir de  
18h30

### L'ILLUMINATION SUIVRA

Samedi le 16 décembre 2023  
À partir de 13h30  
(Départ du côté de Portneuf)

Si le bureau est fermé :  
Laissez le cadeau sur la galerie  
et quelqu'un le ramassera

### FORMULAIRE D'IDENTIFICATION DES CADEAUX

PRÉNOM DES ENFANTS :

NOM DES PARENTS :

ADRESSE :

PRINCIPALE ST-GILBERT

TEL :

( ) - - - - -



Les parents (ou grands-parents)  
sont invités à venir porter les  
cadeaux au centre municipale



Municipalité de Saint-Gilbert

# Avis public

RÔLE TRIENNAL 2E ANNÉE

DÉPÔT DU RÔLE TRIENNAL D'ÉVALUATION FONCIÈRE 2023-2024 ET 2025

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité :

- 1- **QUE** le rôle d'évaluation foncière de la municipalité de Saint-Gilbert pour l'exercice 2024 a été déposé au 110 rue Principale, le 13<sup>e</sup> jour du mois septembre 2023.  
Ledit rôle d'évaluation peut être consulté aux heures d'ouverture du bureau municipal du soussigné.
- 2- **QUE** l'exercice financier 2024 est le DEUXIÈME EXERCICE auquel s'applique le rôle triennal d'évaluation 2023-2024 et 2025.
- 3- **QU'**une demande de révision peut être logée :
  - Au deuxième exercice financier auquel s'applique le rôle, au seul motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 ou 174.2 de la Loi sur la fiscalité municipale;

## ITEMS À VENDRE

- Un photocopieur de marque Toshiba de l'année 2010
- 7 boîtes de tuiles beiges 12x12 de grade commercial

### Formulaire de soumission

Coordonnées du soumissionnaire

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

Items choisis : \_\_\_\_\_ Prix : \_\_\_\_\_ \$

Je déclare avoir pris connaissance du document afférent à la présente vente de biens et aux items pour lesquels je présente cette soumission et je m'engage à respecter toutes les conditions s'y rattachant. Je, soussigné, vous propose d'acquérir les items aux montants inscrits ci-haut et d'en prévoir le transport à mes frais, et j'ai signé :

\_\_\_\_\_  
(Signature du soumissionnaire)

\_\_\_\_\_  
(Date)



## Municipalité de Saint-Gilbert

### VENTE DE BIENS USAGÉS PAR LA MUNICIPALITÉ

La Municipalité de Saint-Gilbert désire se départir de biens ou équipements municipaux usagés dont les descriptions sont détaillées sur le formulaire de soumission ci-bas. Le soumissionnaire doit transmettre sa soumission en utilisant le formulaire prévu à cet effet. Les items sont adjugés aux soumissionnaires ayant présenté les plus hautes mises, sous réserve de l'acceptation de la vente par le conseil municipal. Le soumissionnaire peut transmettre son ou ses formulaires dûment complétés par courriel à [info@saint-gilbert.ca](mailto:info@saint-gilbert.ca), par la poste ou au bureau municipal.

**Les offres doivent être reçues au plus tard le lundi 6 novembre à 12h00.** La Municipalité s'engage à accepter la meilleure offre, et ce, item par item, aucune préférence donnée pour la vente de tous les items en une seule transaction. En cas d'égalité de soumissions, un tirage au sort déterminera la soumission retenue. **La Municipalité ne s'engage à accepter aucune des offres reçues** et ne pourra encourir aucune obligation ni aucuns frais envers les soumissionnaires. Les adjudicataires seront confirmés à partir du 7 novembre 2023. Le soumissionnaire dont l'offre est retenue devra acquitter le montant complet de la vente au bureau municipal avant la prise de possession de l'item vendu. Il devra lui-même procéder au transport du ou des items acquis. L'adjudicataire est également responsable de tout dommage qui pourrait survenir à l'occasion de la prise de possession. Les items devront être récupérés au plus tard 10 jours après la confirmation d'adjudication ou selon entente avec la Municipalité.

Municipalité de Saint-Gilbert, 110 rue Principale, Saint-Gilbert (Qc) G0A 3T0  
Bureau ouvert le mardi, mercredi et jeudi de 10h00 à 12h00 et de 13h00 à 15h00.  
Tél. : 418 268-8194, télécopieur : 418 268-6466 courriel : [info@saint-gilbert.ca](mailto:info@saint-gilbert.ca)

### SUITE AVIS PUBLIC SUITE RÔLE TRIENNAL 2<sup>E</sup> ANNÉE

- Toute personne qui a un intérêt à le faire peut également déposer une demande de révision relativement à cette même unité d'évaluation. Une demande de révision peut aussi être déposée à l'égard de toute autre unité d'évaluation, si une personne a un intérêt à le faire.
  - Toute personne tenue de payer une taxe ou une compensation à la municipalité ou à la commission scolaire qui utilise le rôle est réputée avoir l'intérêt requis pour déposer une demande de révision.
- 4- **QU'**une demande de révision, pour être recevable, doit être déposée avant la fin de l'année civile qui suit celle pendant laquelle est survenu l'événement justifiant la modification (article 131.2 de la Loi sur la fiscalité municipale).
- 5- **QUE** toute demande de révision doit obligatoirement, sous peine de rejet :
- être faite sur le formulaire prescrit au paragraphe 2 de l'article 263 de la Loi sur la fiscalité municipale et intitulé : « Demande de révision du rôle d'évaluation foncière » (disponible au Bureau municipal);
  - être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement 385 adopté par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de Portneuf (MRC) le 12 décembre 2018, conformément à l'article 263.2 de la Loi sur la fiscalité municipale;
  - être déposée à la MRC de Portneuf au 185, route 138, Cap-Santé Québec, G0A 1L0 ou transmise par courrier recommandé.

*Mylène Robitaille*

Directrice générale et greffière-trésorière



## Club Fadoq Saint-Gilbert

### Âge d'Or

Bonjour à toutes et à tous.

La période de renouvellement des cartes de membres de septembre et octobre est terminée. Merci pour votre excellente collaboration. Notre club compte présentement 60 membres.

Tel que convenu lors du dernier Gilbertain, voici le bilan de la Fête du 50<sup>ième</sup> tenue sous la présidence d'honneur de Mme Annette Julien-Gignac.

Tout d'abord un **GRAND MERCI** aux généreux donateurs qui nous ont permis de vous offrir ce délicieux dîner, 54 personnes ont assisté au repas:

Municipalité de Saint-Gilbert (\$500.00)  
M. Vincent Caron, député de Portneuf (\$300.00)  
Caisse Desjardins de l'Ouest de Portneuf (\$300.00)  
M. Joël Godin, député de Portneuf-Jacques-Cartier, (\$250.00)  
Eloi Moisan inc, (300.00) commandite du vin

M. Daniel Perron (maire de St-Gilbert), M. Vincent Caron (député de Portneuf), Mme Danielle DuSablou(Caisse Desjardins de l'Ouest de Portneuf),

M. Joël Godin (député de Portneuf-Jacques-Cartier), Messieurs François et Olivier Moisan (Eloi Moisan inc) ont tous reçu une bouteille de vin en remerciement de leur présence et de leur implication pour cette Fête. Les deux clubs Fadoq invités, soit St-Alban et St-Casimir, ainsi que Mme Micheline Bernier, représentante FADOQ du secteur Portneuf, et Mme Julie Carignan et son équipe ont également reçu une bouteille de vin pour leur présence et leur travail.

Une plaque souvenir a été remise par Mme Micheline Bernier à M Raymond Groleau, président actuel, et Mme Renée Julien, nièce de la première présidente (Mme Léopold Julien) et fille de la première secrétaire-trésorière (Mme Jean-Louis Julien), toutes deux fondatrices de notre Club, en 1973. Le comité organisateur de la fête du 50<sup>ième</sup> vous remercie, chers membres, pour votre grande participation!

Les prochaines réunions du club se tiendront à notre local habituel les **MERCREDI 1<sup>er</sup> et 15 NOVEMBRE**

Bienvenue à tous et à toutes. Raymond Groleau, président.

Nous tenons à remercier nos généreux commanditaires qui ont fait plusieurs heureux parmi nos membres lors du dîner qui soulignait le 50<sup>ième</sup> Anniversaire du Club FADOQ St-Gilbert.

- 1- Mme MICHÈLE ROBITAILLE s'est mérité le certificat cadeau de \$75.00 offert par **ACCENT MEUBLES PARÉ.**
- 2- Mme MYLÈNE NAUD portera fièrement la magnifique écharpe remise par la **BOUTIQUE POINT DE VUE.**
- 3- Mme MICHELINE CAUCHON s'est méritée la belle nappe offerte par **STYLE, DÉCOR & TENDANCE.**
- 4- Mme LORRAINE DELORME pourra déguster un repas Pizza & frites offert par le **CASSE-CROÛTE L'EXPRESS.**
- 5- Mme GILBERTE LAJOIE-DIONNE, quant à elle, s'est mérité un bon d'achat de \$50.00 chez **CULTURES TOURNESOL INC.**
- 6- M. JEAN JULIEN s'est mérité le 2<sup>ième</sup> bon d'achat de \$50.00 offert par **CULTURES TOURNESOL INC.**
- 7- M. DENIS ROBITAILLE pourra profiter d'une brosse à dent électrique offerte par le **CENTRE DENTAIRE LAPOINTE.**
- 8- M. GRATIEN GIGNAC s'est mérité la 2<sup>ième</sup> brosse à dent électrique offerte par le **CENTRE DENTAIRE LAPOINTE.**
- 9- M. HAROLD DUSABLON magasinera chez **FLEURIBULLE** avec son certificat cadeau de \$50.00
- 10- M. GUY PETIT s'est mérité le certificat cadeau de \$25.00 des **MAGASINS KORVETTE.**
- 11- M. MARIO BOULAY s'est mérité le bon d'achat de \$30.00 de **MATÉRIAUX AUDET.**
- 12- Mme MARIETTE JULIEN utilisera son bon d'achat de \$25.00 lors de sa prochaine visite chez **METRO ST-MARC.**
- 13- Mme LYNDA LANGLOIS se mérite un certificat-cadeau de \$50.00 chez **JEAN COUTU.**
- 14- M. BERNARD PERRON gagne le 2<sup>ième</sup> certificat-cadeau de \$50.00 offert par **JEAN COUTU**
- 15- Mme ANNETTE JULIEN se mérite le 3<sup>ième</sup> certificat-cadeau de \$50.00 chez **JEAN COUTU**
- 16- M. PIERRE-PAUL MOISAN gagne le 4<sup>ième</sup> certificat-cadeau de \$50.00 offert par la **PHARMACIE JEAN COUTU.**
- 17- Mme MARTINE RAZA ira au **RESTAURANT LE CHAVIGNY** avec un bon d'achat de \$50.00
- 18- Mme NANCY SLIGHT s'est mérité le 2<sup>ième</sup> bon d'achat de \$50.00 offert par le **RESTAURANT LE CHAVIGNY.**
- 19- Mme ROSE-ALMA CAUCHON ira déguster un bon repas avec le 3<sup>ième</sup> certificat-cadeau de \$50.00 offert par le **RESTAURANT LE CHAVIGNY.**
- 20- Mme LUCETTE JULIEN pourra aussi se gâter avec le 4<sup>ième</sup> certificat-cadeau de \$50.00 offert par le **RESTAURANT LE CHAVIGNY.**
- 21- Mme ROSE CÔTÉ s'offrira un bon repas grâce au 5<sup>ième</sup> certificat-cadeau de \$50.00 offert par le **RESTAURANT LE CHAVIGNY.**
- 22- M. RAYMOND GROLEAU pourra manger au **RESTAURANT NORMANDIN** avec son bon d'achat de \$25.00
- 23- M. YVES PERRON se mérite le 2<sup>ième</sup> certificat-cadeau de \$25.00 offert par le **RESTAURANT NORMANDIN.**
- 24- M. DENIS LETELLIER gagne le bon d'achat de \$50.00 d'essence offert par **TRANSPORT JACQUES-CARTIER.**
- 25- Mme MANON CHALIFOUR remporte le 2<sup>ième</sup> bon d'achat d'essence de \$50.00 offert par **TRANSPORT JACQUES-CARTIER.**
- 26- Mme PIERRETTE LAPERRIÈRE se mérite un bon d'achat de \$50.00 d'essence offert par **ULTRAMAR ST-MARC.**
- 27- Mme RENÉE JULIEN repart avec un bon d'achat de \$25.00 offert par **VOHL. INC.**
- 28- Mme HUGUETTE CHALIFOUR remporte le 2<sup>ième</sup> bon d'achat de \$25.00 de **VOHL. INC.**
- 29- M. FRANÇOIS SAVARD s'est mérité le sac en tissu offert par le député **VINCENT CARON.**
- 30- M. NORMAND NADEAU pourra utiliser la tasse offerte par le député **VINCENT CARON.**
- 31- Mme ROSE CÔTÉ gagne la couverture offerte par le député **VINCENT CARON.**
- 32- M. DANIEL PERRON repart avec le jeu de cartes offert par le député **VINCENT CARON.**